

Direction de l'immigration

Numéro dossier MAEE											
Numéro d'identité national											
**********	***************************************			***************************************						 	 •••••••••••

Demande en délivrance d'un renouvellement d'une carte de séjour ou d'une carte de séjour permanent

de membre de famille d'un citoyen de l'Union ou d'un ressortissant d'un des autres Etats ayant adhéré à l'Accord sur l'Espace économique européen ou de la Confédération suisse

La copie de la présente demande est délivrée en guise de récépissé vaut carte de séjour pendant une période maximale de six mois. Le récépissé ne constitue toutefois pas de document de voyage en dehors du Luxembourg

Prière de cocher ce qui convient :									
☐ Demande de renouvellement d'une carte de séjour									
Demande de renouvellement d'une carte de séjour permanent									
Nom(s) (nom(s) de famille)									
Nom(s) de naissance (nom(s) de famille antérieur(s))									
Prénom(s)									
Date de naissance	/ / /	(jour / mois / année)							
Nationalité									
Adrosso au Luvombourg	Rue:	N° Maison :							
Adresse au Luxembourg	Localité:	Code postal :							
Lieu de la demande									
Date de la demande	/ / /								
Signature du demandeur (pour les mineurs, signature du représentant légal avec indication de ses nom et prénoms)	J'affirme par ma signature que les info correctes et complètes.	ormations fournies dans la présente de	éclaration sont						

La délivrance du renouvellement d'une carte de séjour ou d'une carte de séjour permanent est à solliciter moyennant le présent formulaire auprès de la Direction de l'immigration du Ministère des Affaires étrangères et européennes (voir adresse postale en bas de page), en y joignant les pièces suivantes :

- la copie du passeport intégral (toutes les pages), en cours de validité.

Pour de plus amples informations (en français, allemand et anglais) sur les démarches à faire, veuillez consulter le site internet www.guichet.lu

Notice d'information relative à la protection des données personnelles

La Direction de l'immigration du ministère des Affaires étrangères et européennes recueille et utilise vos données personnelles dans le contexte de sa mission d'intérêt public en exécution de la loi modifiée du 29 août 2008 sur la libre circulation des personnes et l'immigration, et dans le respect des dispositions légales en matière de protection des données. Des informations plus détaillées sur le traitement de vos données, ainsi que vos droits en la matière, sont disponibles sur le site internet https://maee.gouvernement.lu/fr/services-aux-citoyens/visa-immigration.html